

CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE L'AAPPMA DE CAMARES

Les membres actifs de l' Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
DE CAMARES

Sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire,
Le samedi 17 février 2024 à 14 heures,
Lieu Maison de la Pêche – Guingette du plan d'eau – 12360 - Camares

ORDRE DU JOUR :

- ↪ Présentation des modifications statutaires.
- ↪ Adoption des statuts modifiés de l'AAPPMA conformément à l'arrêté du 16 janvier 2013 modifié par arrêté du 2 Juin 2023 (**obligatoire**)
- ↪ Démissions du Conseil d'administraion (pour devenir Garde-pêche de l'AAPPMA)

CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'AAPPMA DE CAMARES

Les membres actifs de l' Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
DE CAMARES

Sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire,
Le samedi 17 février 2024 à 14h30mn,
Lieu Maison de la Pêche – Guingette du plan d'eau – 12360 - Camares

ORDRE DU JOUR :

- ↪ Présentation du rapport moral et adoption.
- ↪ Présentation du rapport d'activité et adoption
- ↪ Présentation du rapport financier et adoption
- ↪ Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2024
- ↪ Questions diverses

A Camares, le 24 Janvier 2024

Le Président
ARVIEU YOANN

Le Secrétaire
REYNES THOMAS